



HAL
open science

Entretien avec Sébastien Thubert. Programme de recherche Histoire/mémoire des immigrations en régions

Philippe Rygiel

► To cite this version:

Philippe Rygiel. Entretien avec Sébastien Thubert. Programme de recherche Histoire/mémoire des immigrations en régions. *Accueillir*, 2009, 248, pp.5-7. hal-01281821

HAL Id: hal-01281821

<https://hal.science/hal-01281821>

Submitted on 2 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

institutions.

Histoire et mémoires des immigrations en régions

- > Programme de recherche « Histoire/mémoire des immigrations en régions »
- > Les grands flux migratoires dans le Nord-Pas-de-Calais aux XIX^e et XX^e siècles
- > Histoire de l'immigration en PACA : le cas unique de Marseille

5

accueillir n° 248

Le Programme de recherche « Histoire/mémoire des immigrations en régions », lancé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acsé), a eu pour objectif de réconcilier les Français avec leur passé, y compris post colonial, puisqu'il s'agissait d'obtenir une rétrospective de l'apport des étrangers à l'histoire de France, sous forme de récit historique, contextualisé en fonction des caractéristiques de chaque territoire, à partir de 1789 jusqu'à nos jours. De manière à remettre à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) des résultats de recherche pouvant être ensuite approfondis ou valorisés par ce musée.

Programme de recherche « Histoire/mémoire des immigrations en régions »

Entretien avec Philippe Rygiel

Maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, membre de l'équipe de coordination du projet

Comment ce programme de recherche a-t-il pu être réalisé et quelle en était la finalité ?

Il y a l'origine de ce projet un établissement public l'Acsé, et particulièrement sa direction études dirigée par Laurence Mayeur, qui a eu l'idée de cette enquête, qui a reçu l'appui de l'établissement

public et du monde de la recherche. Et je crois qu'il faut commencer par remercier ceux qui ont pris part à cette entreprise. Remercier l'Acsé et ses personnels qui ont fait le pari, car c'en était un, de s'engager dans un travail de longue haleine en partenariat avec le monde de la recherche universitaire.

Remercier aussi ceux qui, dans les régions, ont traqué les cartons d'archives, les mémoires de maîtrise, les dépositaires des mémoires locales, parce que leur engagement avait plus de chances de leur valoir quelques désagréments que de servir à l'avancement de leur carrière.

Et si je les remercie, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont travaillé, osé, tenté de bonne foi de concilier les impératifs et les rythmes de la recherche et ceux des politiques publiques, qui ne sont pas de même nature, mais aussi parce que ce qu'ils nous apportent va au-delà de nos espérances.

Le finalité initiale de cette étude était la production, pour chaque région, d'un inventaire des ressources permettant de faire l'histoire des migrations au sein de l'espace régional et d'une première synthèse, sur la base des travaux existant, décrivant les formes prises, au cours des deux derniers siècles, par la présence étrangère dans ces espaces. Dix-huit mois pour réaliser cela, c'était peu. Tous pourtant, ou presque, y sont parvenus, et beaucoup nous ont apporté bien plus.

Qu'est-ce que cette étude a permis de mettre en lumière ?

Ce travail confirme souvent, mais en l'inscrivant dans des territoires

précisément décrits, ce que l'historiographie de ces deux derniers siècles avait établi dans le cadre national.

L'immigration est en France un phénomène ancien, la présence étrangère, un trait permanent de l'histoire de la France contemporaine, et celle-ci ne se comprend guère sans référence à celle-là, ce qui peut-être se perçoit plus aisément encore quand nous en observons les effets localement. Ce sont ainsi des travailleurs étrangers qui permettent dès le premier tiers du XIX^e siècle l'industrialisation mulhousienne. Ce sont des artisans suisses qui donnent naissance à l'horlogerie bisontine, des entrepreneurs anglais qui sont à l'origine de l'industrie de la dentelle dans la région de Calais. Ce seront plus tard des agriculteurs italiens qui redonneront vie à de nombreux terroirs du Sud-Ouest, y introduisant des variétés, des pratiques culturelles nouvelles.

Ce ne sont pas seulement donc les Français qui sont d'origine étrangère, mais aussi la France, ses paysages, ses traditions, son tissu économique qui portent la trace des populations migrantes qui l'ont traversée ou s'y sont installées. Et ce qui est vrai de la France l'est également de chacune de ces composantes. Il est important de le dire aujourd'hui, de le répéter plutôt. La présence de populations étrangères est partout, malgré d'évidentes différences d'intensité, un phénomène ancien et permanent et les traces en sont profondément inscrites dans notre environnement et nos quotidiens, tellement parfois qu'elles ne sont plus visibles en tant que telles. La penser uniquement comme un problème, ou une réalité récente, c'est se condamner à ne rien comprendre du monde dans lequel nous vivons.

Comment ces migrations étudiées dans les espaces régionaux se sont-elles inscrites plus largement dans l'histoire de France ?

L'industrialisation et l'urbanisation contribuent largement à définir le calendrier et les caractéristiques des migrations. Aux phases de croissance rapide correspondent de brusques afflux. La toute fin du XIX^e siècle, les années 20, les Trente Glorieuses sont des phases d'arrivée massive. Les années 30, les trente dernières années du XX^e siècle, des phases de repli qu'accompagnent de vives pousses xénophobes qui épargnent peu de régions. Partout aussi, nous constatons une progressive diversification des provenances des populations étrangères présentes. Ce que font apparaître les travaux récents cependant,

c'est que si toutes les histoires locales et régionales se comprennent en référence à ce grand récit, les traductions locales en sont extrêmement différentes.

Quelles en sont justement les traductions au niveau local ?

Les temporalités des histoires migratoires locales, la composition des populations étrangères présentes varient d'un espace ou d'une région à l'autre. Le Nord-Pas-de-Calais ainsi, dont l'histoire est si intimement liée à l'histoire de l'immigration, n'est plus aujourd'hui parmi les premières régions d'accueil, traduction migratoire des transformations de ses structures économiques. L'Auvergne est une terre d'élection pour les migrants portugais au cours des Trente Glorieuses. Ils y sont bien plus nombreux en proportion que partout ailleurs.

À chaque espace, ses migrants et son calendrier migratoire, et, inversement, à chaque migration sa géographie. Ce constat a invité certaines équipes à explorer le poids des logiques locales, à se demander ce que les formes prises localement par les migrations internationales devaient aux particularités des territoires dans lesquels elles s'inscrivaient. Ils nous ont montré, et la piste est assez neuve et riche, que non seulement la composition et le calendrier des migrations, mais aussi la distribution dans l'espace local, les formes du logement des populations migrantes, le fonctionnement des institutions auxquelles ils étaient confrontés, les caractéristiques du tissu social qu'ils rencontraient, différaient d'un espace à l'autre, d'un moment à l'autre, et donc les conditions matérielles de l'intégration. Ainsi, dans la France de l'entre-deux guerres trouve-t-on à la fois les grandes colonnes polonaises du Nord et une population étrangère nombreuse, mais très dispersée et souvent rurale en Picardie. L'importance de ces logiques locales est particulièrement mise en lumière par les travaux des équipes qui ont étudié la France d'Outre-mer. Et il faut là saluer la ténacité et l'intuition de Laurence Nageur qui a beaucoup insisté pour que cette partie de l'histoire de France soit pleinement prise en charge. Nous savons bien peu de choses en effet à ce sujet et nous disposons d'un coup de plusieurs remarquables synthèses. Elles nous permettent de découvrir une histoire par bien des traits spécifiques, marquée par une intervention particulièrement précoce et soutenue de l'État. Cela conduit certains à se demander si certaines des procédures et des

catégories de l'administration des migrations ne sont pas une transposition à la métropole de dispositifs élaborés dans le cadre des régions qui appartenaient à ce que l'on appelle parfois le premier empire colonial français. Et si je ne m'avançais pas à proposer une réponse, je crois que la question peut se révéler féconde...

Le détour par l'échelle régionale a permis également de mettre pleinement en lumière la géographie de l'exil et du refuge qui diffère de celle de l'immigration dite économique. Moins directement liée aux logiques économiques, elle doit sa distribution dans l'espace à des décisions politiques et à des pratiques administratives spécifiques qui ont pour effet de faire de certaines régions, la Bretagne par exemple ou le centre de la France, des territoires de refuge ou bien de relégation.

Pourquoi la place du travail des migrants est-elle si importante ?

J'ai envie de dire, parce que l'immigrant, durant la période contemporaine, c'est d'abord un travailleur, quelqu'un qui vient parce qu'il sait qu'il peut trouver du travail et dont on tolère la présence parce qu'on a besoin de son travail. Celui-ci est au principe à la fois de son départ et de sa présence. Penser l'immigration sans référence à la sphère du travail est donc tout simplement impossible. Ce que nous font découvrir ces études, ce n'est donc pas cela, mais la nécessité de poursuivre les recherches sur ces thématiques, parce que quand nous nous penchons sur elles, comme l'ont fait les auteurs de plusieurs de ces rapports, nous enrichissons ou précisons nos savoirs.

Ces travaux, en effet, et c'est en partie la conséquence d'une invitation à explorer la diversité des territoires et à travailler à différentes échelles, ont mis en lumière la diversité des formes du travail immigré. Certes, la figure du travailleur peu qualifié de l'industrie est massivement représentée. Il en est d'autres cependant, qui peuvent à l'échelle d'une région, d'un espace, être plus nombreuses et dont le rôle social ou la fonction économique sont importants. Les immigrés en effet sont, et depuis longtemps, commerçants. Ce sont souvent des commerçants étrangers qui font vivre le commerce de proximité dans les grandes agglomérations. Nous trouvons aussi des techniciens ou des ingénieurs, des étudiants, contribuant à faire vivre à la belle époque nombre d'établissements d'enseignement supérieur, en particulier dans l'est de la France, ou des

agriculteurs et des cultivateurs, et leur rôle dans la transformation des campagnes françaises est important.

Et puis, bon nombre de ces travailleurs immigrés sont des travailleuses. L'objectivation statistique a ici son intérêt. Elle permet de montrer que les actives étrangères sont depuis longtemps nombreuses et qu'existent des migrations féminines de travail, qui ont leur spécificité, telle celle qui amène les travailleuses polonaises dans les champs du centre de la France durant les années 20. Elle nous montre également que les filles et les compagnes des ouvriers étrangers sont nombreuses à travailler, c'est le cas dans l'agglomération lyonnaise entre les deux guerres, même lorsqu'elles sont mères de famille.

Nous connaissons assez mal encore les formes du travail des étrangères, mais nous disposons, grâce aux données rassemblées par les équipes d'une première cartographie.

Quel avenir pour ces études ?

Il est toujours difficile de le prévoir. Et c'est en même temps la question la plus importante, ce qui va donner son sens à cette entreprise collective, ce sont les prolongements qu'elle aura, ou pas. Et il faut là distinguer plusieurs niveaux et d'abord celui de la valorisation et de la diffusion des résultats de cette entreprise. Des journées de restitution ont eu lieu déjà à Paris, à Orléans à Rennes, dans d'autres lieux encore, et je sais que dans certaines régions, des projets, divers, sont en cours. Cependant, les études elles-mêmes ne sont pas accessibles, au-delà du cercle des gens qui étaient engagés dans ce projet. Il faut souhaiter qu'elles puissent l'être et le plus largement possible, car elles constituent un matériau qui peut aider à changer les perceptions, les regards,

en ancrant les discours sur l'immigration dans des réalités locales, concrètes. Je pense que c'est par excellence un matériau dont peuvent se saisir les services éducatifs des archives, les Drac, ou des associations locales. Et je suis persuadé aussi que beaucoup des textes rassemblés trouveraient un public, au-delà du cercle des spécialistes, et justifieraient, même si l'édition de sciences humaines ne va pas très bien, l'engagement d'un éditeur et le soutien des opérateurs publics.

Et puis, il y a le niveau de la recherche proprement dite. Les équipes en région ont amassé un formidable matériau dont la réunion est la promesse de recherches futures. Nous disposons désormais, pour chaque région, de répertoires statistiques numérisés, de bibliogra-

« Un matériau qui peut aider à changer les perceptions, les regards, en ancrant les discours sur l'immigration dans des réalités locales, concrètes. »

phies à jour, de précieux inventaires de sources aussi, qui complètent et actualisent, avec souvent le concours de l'association Générique, dont il faut saluer le travail, ceux dont nous disposons déjà. Il faut maintenant transformer cette accumulation de données en outils de travail, en répertoires. Cela suppose à la fois que les acteurs de la recherche s'en emparent et que l'Acsé, qui s'est révélé un puissant opérateur de recherches historiques et a suscité un véritable élan, ou d'autres institutions, soutiennent l'effort de ceux qui voudront mettre à disposition de tous les données accumulées. Dans un contexte de restrictions budgétaires et de rapides transformations, à la fois des opérateurs publics et des institutions de recherches, la partie n'est pas gagnée, même si je souhaite, et c'est un souhait qui est celui de l'ensemble de l'équipe de

coordination dont je ne suis ici que le porte-parole, que l'élan qu'a suscité ce programme ne retombe pas, ou pas trop vite, celui-ci achevé. Au-delà de sa nécessaire valorisation, nous espérons que les liens tissés au sein des équipes, entre elles et entre le monde de la recherche et les opérateurs publics qui ont pris part à ce chantier, permettront la naissance d'autres entreprises et que celle-ci ait servi à autre chose qu'à produire des rapports voués à rester confidentiels.

Je crois qu'il faut pour cela que les chercheurs s'organisent eux aussi. Et il me semble que le moment est propice à la naissance d'une association sur l'histoire des migrations en France qui faciliterait la production collective de connaissances, leur diffusion, et donnerait au monde de la recherche un cadre permettant de faire entendre collectivement sa voix lors des débats dont nous sommes parfois absents alors même que sont mobilisées de façon

parfois bien curieuses des références historiques. C'est la vocation d'une toute nouvelle association, l'Association pour l'histoire des migrations (<http://barthes.ens.fr/cliio/AFHEM/>), née en décembre 2008, dont je soutiens les efforts, avec d'autres, en espérant que la jeune équipe qui assume la tâche, difficile, de créer un espace d'expression et de recherche collective reçoive tous les renforts et toute l'aide qu'elle mérite. ■

Propos recueillis par S. Thubert

L'ensemble des études est consultable sur le site de l'Acsé www.lacse.fr à la rubrique : Prévention et lutte contre les discriminations > Outils de la connaissance > Études > Histoire et mémoires